



# Assemblée générale

Distr. générale  
19 juillet 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-huitième session

Point 139 de l'ordre du jour provisoire\*

### Plan des conférences

## Le modèle d'activité PaperSmart

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. À sa soixante-septième session, après examen du rapport du Comité des conférences pour 2012 (A/67/32) et du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/67/127 et Corr.1), l'Assemblée générale m'a prié, au paragraphe 21 de la section IV de sa résolution 67/237, de développer la notion de réunion « économe en papier » afin de mieux servir les États Membres, en ayant à l'esprit le principe de l'égalité des six langues officielles de l'Organisation, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-huitième session. Le présent rapport fait suite à cette demande.

2. Depuis plusieurs années, l'Assemblée générale s'intéresse de près aux moyens de tirer parti des technologies modernes pour fournir des services plus efficaces aux mécanismes intergouvernementaux. Ainsi, dans sa résolution 55/285, elle a affirmé que l'Organisation des Nations Unies devrait recourir davantage aux technologies modernes, en particulier aux technologies de l'information, notamment aux fins du processus de négociations au sein de l'Organisation (annexe VII, par. 23), et prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée pour examen diverses propositions tendant notamment à permettre aux membres des délégations d'accéder à Internet dans les salles de conférences, ainsi que de consulter sur écran le texte de déclarations et de rapports et, dans ce dernier cas, d'accéder au texte dans toutes les langues officielles (ibid., par. 24).

3. Bien que ces dispositions aient été énoncées en 2001, le Secrétariat s'est longtemps trouvé dans l'impossibilité d'y donner suite, en raison de conflits de priorités et des écarts séparant les différents bénéficiaires des services de conférence de l'ONU sur le plan générationnel, culturel et technologique. Les progrès technologiques et le développement des outils informatiques, qui ont notamment donné lieu à la diffusion rapide de différents types d'appareils mobiles, ont

---

\* A/68/150.



cependant ouvert de nouvelles possibilités de gérer la documentation des conférences de manière plus efficace et plus économique tout en facilitant la circulation de l'information et des documents. Cela a abouti à l'élaboration du modèle d'activité PaperSmart pour la prestation de services de réunion économes en papier. Il importe de comprendre que, s'il convient de moderniser les méthodes du travail de l'ONU, ce n'est ni parce que la modernisation est une fin en soi, ni pour lutter contre le papier. Il s'agit simplement d'accomplir un effort modeste pour tirer parti de technologies déjà répandues et optimiser ainsi la distribution des documents de conférence, de manière à faciliter le travail des participants – et des services d'appui – aux réunions.

4. En élaborant le projet PaperSmart, le Secrétariat a pris en compte les principes directeurs formulés par les différents organes créés par la Charte au sujet de la prestation de services électroniques de réunion et de conférence, aussi bien au Siège qu'ailleurs. Énoncés dans diverses résolutions et décisions<sup>1</sup>, ces principes peuvent être résumés comme suit : veiller à ce que les documents soient toujours disponibles en version imprimée; garantir la compatibilité de toutes les solutions techniques; favoriser le multilinguisme, notamment en distribuant simultanément les documents dans toutes les langues; assurer la sécurité de l'information et la continuité des opérations.

5. Le Secrétariat a élaboré le modèle PaperSmart en tenant compte de tous les aspects de ces principes directeurs, de sorte que les membres des délégations puissent accéder facilement à tous les documents et aux informations ayant trait aux réunions – en cours, passées ou futures –, tant dans les salles de réunion qu'ailleurs, notamment dans les capitales nationales.

## **II. Bilan des progrès accomplis**

6. Un ensemble de services de réunion est nécessaire pour répondre aux besoins des délégations. C'est pourquoi le modèle PaperSmart comporte quatre volets, dont les deux principaux sont le portail Web et le système d'impression à la demande. Permettant d'assurer la gestion des réunions et des documents, le portail Web est lié à d'autres outils électroniques de l'Organisation tels que le système gMeets et le Système de diffusion électronique des documents (Sédoc). Grâce au système d'impression à la demande, l'Organisation est en mesure de réduire le gaspillage en ne fournissant des documents imprimés qu'aux personnes qui les demandent. Les deux autres volets du modèle concernent respectivement la publication électronique de documents et différents outils pour les appareils portables tels que les cartes mémoire et les codes QR. Le modèle PaperSmart garantit aux participants aux réunions qu'ils pourront toujours obtenir sur demande, outre la version numérique, la version imprimée d'un document.

7. À l'Office des Nations Unies à Nairobi, la distribution électronique des documents en séance a fait l'objet d'essais concluants et il a recouru au modèle PaperSmart pour ses réunions dès 2008, année où le Gouvernement qatarien a

---

<sup>1</sup> Décision 2003/277 du Conseil économique et social; résolutions de l'Assemblée générale 57/283 B (sect. III, par. 23), 58/250 (sect. V, par. 1), 59/265 (sect. V, par. 4), 62/225 (sect. III, par. 4), 63/248 (sect. IV, par. 4), 63/309 (par. 7), 64/301 (par. 19), 66/233 (sect. IV, par. 23); décision 19/119 du Conseil des droits de l'homme.

proposé d'accueillir ensemble à Doha la huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et la vingtième réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. À cette fin, le Gouvernement qatarien a financé l'élaboration et la mise en service d'un logiciel et s'est doté de l'infrastructure informatique nécessaire et d'ordinateurs portables qui ont été distribués aux participants. À la suite de cette expérience, d'autres organes créés par traité relevant du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – notamment les entités issues de la Convention de Minamata sur le mercure, de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants – ont commencé à organiser leurs réunions en recourant à PaperSmart. Pour ce faire, ils se sont dotés des moyens de faire fonctionner l'infrastructure nécessaire et de gérer l'exécution des tâches de diffusion de la documentation et de l'information. En général, les États membres de ces organes ont favorablement accueilli cette initiative, comme l'indiquent les résultats des enquêtes sur les services de conférence assurés par l'Office des Nations Unies à Nairobi. À la demande du PNUE et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), ledit office a persévéré en leur fournissant des services électroniques de réunion et en se dotant de l'infrastructure informatique et des capacités humaines nécessaires. Les éléments du modèle d'activité PaperSmart ainsi élaboré correspondent aux quatre volets de la plateforme disponible au Siège.

8. À Vienne, le recours aux CD-ROM et aux clefs USB lors des grandes conférences et l'utilisation des sites Web des organes responsables et du courrier électronique viennent s'ajouter aux outils ordinaires tels que le Sédoc pour faciliter la distribution électronique des publications et documents de conférence. Dans le cadre des services PaperSmart, des enregistrements numériques sont offerts pour remplacer ou compléter les comptes rendus de séance. Comme suite à la demande formulée par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, tendant à remplacer les comptes rendus non édités de ses séances par des enregistrements sonores numériques, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a mis en service en 2012 une solution simple et économique s'appuyant sur les outils existants tout en tirant parti de technologies de pointe. L'application VIC-online, dont une version pilote est en chantier, doit également faire partie de l'ensemble d'outils PaperSmart. Il s'agit d'un site Web adaptatif destiné aux participants aux conférences organisées par les organismes sis à Vienne et spécialement conçu pour les ordinateurs portables, les tablettes et les appareils de poche. Les participants y trouveront des informations sur les conférences tenues au Centre international de Vienne et pourront notamment se renseigner sur les séances, télécharger des documents et consulter des enregistrements numériques des séances et des notes à l'intention des délégués.

9. Vu ces expériences, un modèle d'activité intégré PaperSmart a été élaboré au Siège de l'ONU par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la fin de 2011 et au début de 2012. Outre le portail mis à l'essai à Nairobi et Vienne, ce modèle, qui a été accepté par les trois autres lieux d'affectation principaux en tant que solution harmonisée à l'échelle du Secrétariat,

comporte les trois volets (visés au paragraphe 6 ci-dessus) qui ont été expressément conçus pour remédier aux lacunes technologiques et aux écarts générationnels et culturels mis en lumière par l'essai des versions pilotes précédentes.

10. Ce modèle intégré a été mis à l'essai lors de différentes réunions et conférences tenues au Siège avant d'être utilisé à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui a eu lieu à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012. Au second semestre de 2012 et en 2013, il a encore été mis à l'essai lors de réunions de plusieurs organismes des Nations Unies, à savoir : les conseils d'administration d'importants fonds et programmes tels que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS); la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées; le Comité d'experts de l'administration publique du Conseil économique et social; la Commission de la population et du développement; la Commission de statistique; l'Instance permanente sur les questions autochtones; le Comité de l'information; le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (réunion du groupe technique); et la Sixième Commission à la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

11. Avec l'appui de la Division de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Genève qui a assuré les fonctions de secrétariat technique, le modèle intégré PaperSmart a été mis en service à la dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue du 26 novembre au 7 décembre 2012 à Doha, et aux séances des six mécanismes et organes subsidiaires connexes, ainsi qu'à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, tenue du 22 avril au 3 mai 2013 à Genève.

12. La deuxième session du Comité préparatoire a été la première réunion PaperSmart organisée par la Division de la gestion des conférences à Genève; à cette occasion, toute la documentation d'avant session et de session et toutes les déclarations officielles ont été publiées en temps réel sur le portail de la Plateforme d'écopublication PaperSmart. L'organisation d'une formation interne englobant toutes les langues officielles de l'ONU a permis d'actualiser les rôles et responsabilités du personnel des services de conférences de la Division.

13. Afin d'évaluer divers aspects de la Plateforme, la Division de la gestion des conférences a mené une enquête électronique qui a obtenu un taux de réponse élevé : sur 320 participants, 97 personnes ont répondu : représentants des missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, hauts fonctionnaires des capitales, délégués d'autres lieux d'affectation, représentants d'organisations non gouvernementales et experts. L'enquête portait sur trois éléments : le portail de la Plateforme d'écopublication PaperSmart, les codes à barres QR et l'appui technique. En ce qui concerne le portail, les personnes interrogées étaient priées d'évaluer la facilité avec laquelle elles avaient pu y trouver les renseignements voulus, la disponibilité des documents et la rapidité du portail. Selon la plupart des réponses, ces aspects étaient satisfaisants. La Division a également évalué

l'utilisation d'appareils mobiles pour participer aux réunions en consultant les documents sur le portail : 89 % des personnes ayant répondu ont dit qu'elles avaient utilisé leur propre appareil (ordinateur portable, tablette ou smartphone); parmi celles qui avaient utilisé un smartphone, 60 % avaient utilisé un iPhone, 25 % un Android et 8,3 % un BlackBerry. En outre, 63 % des personnes ayant répondu ont affirmé avoir présenté une déclaration, dont 57 % par voie électronique. Le modèle PaperSmart comprend un service d'impression à la demande qui fonctionne à la manière d'un guichet de distribution mais ne nécessite aucun personnel supplémentaire. Vingt-six pour cent des personnes ayant répondu avaient demandé au guichet de distribution un document en papier, tandis que 50 % avaient imprimé elles-mêmes des documents pour les apporter à la réunion, dont 63 % ont indiqué qu'elles envisageraient d'y renoncer si des ordinateurs portables ou des tablettes étaient mis à la disposition des participants à la réunion. Soixante-douze pour cent des personnes ayant répondu estimaient que le modèle d'activité PaperSmart était écologiquement rationnel; 63 % étaient d'avis qu'il permettrait à l'Organisation de réaliser des économies et 61 % considéraient qu'il était compatible avec la distribution de documents imprimés.

14. Le portail de la Plateforme d'écopublication PaperSmart a été utilisé à Genève pour la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 et pour le Conseil économique et social. En collaboration avec le Service des technologies de l'information et des communications, la Division de la gestion des conférences a mis en place 12 points d'accès sans fil à Internet dans les salles où se tenaient les séances plénières et en divers endroits du Palais des Nations afin de permettre aux délégués d'accéder au portail et d'obtenir facilement les documents et renseignements dont ils avaient besoin. Les services du Secrétariat ont également fourni une assistance technique pour intégrer des numériseurs au système de la Plateforme d'écopublication PaperSmart et pour configurer des réseaux et des ordinateurs.

### **III. Délimitation du champ d'application du modèle PaperSmart**

15. Au paragraphe 21 de la section IV de la résolution 67/237, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire rapport sur la notion de réunion « économe en papier » en donnant des précisions sur huit points spécifiques, y compris les incidences sur les ressources financières et humaines ainsi que sur les procédures relatives au budget et aux achats et le calendrier de mise en œuvre prévu pour les quatre principaux centres de conférence.

#### **Critères technologiques retenus, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'information et les services fournis aux États Membres**

16. La composante technologique principale de l'initiative PaperSmart est le portail, initialement mis au point par le Bureau de l'informatique et des communications à New York, le relais ayant ensuite été pris par la Section de l'informatique du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

17. Évolutif et modulaire, le portail est utilisé pour les réunions de tous les organes créés par la Charte ou figurant au calendrier. Il est possible d'y créer automatiquement une page consacrée à une nouvelle réunion en insérant directement un lien dans le système gMeets, principal outil de gestion des réunions du Secrétariat. On peut aussi accéder aux documents téléchargés sur le portail par gDoc, également disponible à l'échelle mondiale. Utilisable dans tous les lieux d'affectation, le portail permet d'harmoniser l'organisation des tâches et offre aux entités du Secrétariat qui assurent le service des séances et des conférences des Nations Unies une solution intégrée de gestion des services de conférence à l'échelle mondiale, dans tous les lieux d'affectation du monde.

18. Grâce à la collaboration étroite des coordonnateurs du Bureau de l'informatique et des communications pour la sécurité de l'information, le portail est doté d'outils de contrôle de la sécurité conformes aux normes industrielles permettant de détecter les intrusions, d'assurer la sécurité des applications Web, de gérer les fichiers journaux et d'évaluer la vulnérabilité du système en vue de garantir la sécurité des informations et l'intégrité des données.

19. Le portail est d'utilisation simple. Sa structure est calquée sur celle des réunions de l'Organisation, avec un ordre du jour provisoire contenant des liens vers les documents correspondant à chaque point, notamment ceux d'avant session et de séance, les déclarations et les communiqués de presse, voire des fichiers audio ou vidéo, le cas échéant. Dans ce contexte, même s'ils ne se trouvent pas sur place, les représentants des États Membres disposent d'un accès permanent et centralisé aux divers documents correspondant aux différents points de l'ordre du jour.

#### **Incidences sur les ressources financières et humaines, ainsi que sur les procédures relatives au budget et aux achats**

20. Les quelque 350 séances pilotes tenues en mode PaperSmart ont montré que l'initiative permettait de réduire les besoins en ressources humaines par rapport aux séances dont les services sont assurés de façon traditionnelle, du moment que les fonctionnaires, en particulier le personnel d'appui, avaient reçu une formation polyvalente. Ce gain d'efficacité devrait se traduire par une baisse des besoins en personnel temporaire et par une amélioration de la capacité d'assurer le service des réunions. Ce changement ne modifiera en rien la dotation en effectifs permanents. Il faudra créer quelques postes supplémentaires pour assurer la maintenance du portail et des autres fonctions mais la baisse globale des effectifs nécessaires dans les salles de réunion rendra cette initiative particulièrement rentable. Le personnel actuellement chargé de distribuer les exemplaires en papier des documents sur tous les bureaux a été formé à scanner les déclarations et les documents officiels puis à les télécharger sur le portail. Le modèle d'activité et le portail PaperSmart ayant été mis au point en interne dans les limites des ressources existantes, on ne prévoit aucune incidence sur le budget ou les achats.

#### **Calendrier de mise en œuvre pour les quatre principaux centres de conférence**

21. Le modèle PaperSmart a été testé et mis en place comme solution viable pour les grandes conférences et réunions dans deux des quatre principaux centres de conférence et lors de deux grandes conférences hors Siège. S'il est approuvé par l'Assemblée générale, ce modèle d'activité sera appliqué progressivement dans les

deux autres centres, avec leur participation active, et financé au titre du chapitre 2 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015.

### **Intégration des projets informatiques connexes dans Umoja**

22. Les travaux sur Umoja-Extension 2, qui comprendra des outils de gestion des conférences et des manifestations, débiteront au second semestre 2015<sup>2</sup>. Entre-temps, à la suite des améliorations importantes qu'Umoja-Démarrage apportera au fonctionnement de l'Organisation grâce à l'harmonisation et à la centralisation de l'accès aux données essentielles à partir de tous les lieux d'affectation, le portail PaperSmart sera connecté aux bases centrales regroupant la documentation liée aux séances, y compris le Sédoc. Il permettra aussi aux participants aux séances de s'inscrire en ligne et comportera un lien vers le programme quotidien des séances via la *Journal des Nations Unies*.

### **Plans de continuité des opérations**

23. Le modèle PaperSmart accorde une grande importance à la continuité des opérations et à la reprise après sinistre afin d'assurer de façon fiable, constante et ininterrompue le service des réunions à l'Organisation des Nations Unies. Un plan tenant compte des menaces potentielles et de leurs conséquences éventuelles pour la continuité des opérations a été établi en vue de limiter les effets des interruptions. Il comprend un cadre visant à renforcer la résilience de l'Organisation et la solidité de ses installations et systèmes informatiques et repose sur deux systèmes de sauvegarde : un support de sauvegarde miroir à New York et un système de sauvegarde complet au centre de services du Bureau de l'informatique et des communications de Brindisi (Italie) ou de Valence (Espagne). Les pertes de données ne devraient jamais dépasser une heure ouvrable.

### **Besoins de formation**

24. Pour préparer le personnel à assurer le service des séances tenues en mode PaperSmart, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a déjà organisé d'importants stages de formation. Près de 400 fonctionnaires, surtout du Siège ou de Genève, et une équipe d'interprètes de Nairobi ont participé à ces stages, qui ont inclus toutes les langues officielles de l'Organisation.

### **Disponibilité du portail « PaperSmart »**

25. Le portail de la Plateforme d'écopublication PaperSmart répond au même critère d'accessibilité que le site Web un.org et est donc accessible en continu. L'infrastructure sur laquelle il repose s'appuie sur les meilleures pratiques du secteur, ce qui renforce la fiabilité et l'accessibilité du système de diffusion de contenu. Un modèle hybride d'hébergement interne et externe permet au portail d'être facilement accessible et en assure la sécurité. De plus, les fonctionnaires du Secrétariat administrativement autorisés peuvent y accéder de partout. Bien que le serveur principal et les serveurs miroirs soient situés à New York, les chefs des

---

<sup>2</sup> Voir le quatrième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/67/360).

services de conférence des autres lieux d'affectation et des commissions régionales peuvent gérer le service des séances depuis l'endroit où ils se trouvent.

#### **Accessibilité pour les personnes handicapées**

26. En application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le portail a été conçu pour être conforme aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG 2.0) : le contenu est donc disponible à ces personnes et peut être consulté à partir de certains appareils électroniques, notamment de téléphones mobiles.

### **IV. Avantages du modèle d'activité PaperSmart**

27. Service supplémentaire sans frais, le modèle PaperSmart ne nuit en rien à la qualité des services traditionnels à support papier mais a sur eux plusieurs avantages.

#### **Assurer la diffusion de contenus multilingues**

28. Le portail de la Plateforme d'écopublication PaperSmart existe dans toutes les langues officielles de l'Organisation : tous les documents de conférence, et même le contexte de leur traitement, y compris les messages d'erreur, sont ainsi disponibles dans les six langues. Cela rend le portail unique, les autres outils de gestion des séances n'étant disponibles que dans une langue ou deux.

#### **Mettre à disposition les déclarations des représentants à l'échelle mondiale et en temps réel**

29. Selon la procédure actuelle, les représentants doivent apporter, pour distribution aux autres participants présents et aux fonctionnaires du Secrétariat, un grand nombre d'exemplaires en papier de leur déclaration, ce qui en limite la diffusion. Avec le modèle PaperSmart, il leur suffira d'en apporter deux ou trois, qui seront scannés puis téléchargés sur le portail. Avant le discours du représentant, sa déclaration sera fournie à certains services sous format électronique et, si nécessaire, sous format papier (pour le président de séance et les interprètes, par exemple). Elle sera communiquée aux autres représentants, aux médias et au grand public au moment du discours. Les déclarations contenues dans cet environnement électronique pourront donc être facilement diffusées en temps réel dans le monde entier.

30. Les 184 déclarations faites lors de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 ont été publiées en temps réel et consultées dans 107 capitales. Cette conférence, la première à être tenue intégralement en mode PaperSmart à Genève, s'inscrit dans le prolongement de la dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Doha, qui avait bénéficié du simple soutien technique aux services PaperSmart fourni par l'Office des Nations Unies à Genève.

31. Lors des séances plénières d'ouverture et de clôture de la dix-huitième session de la Conférence des Parties et du débat de haut niveau, 574 déclarations nationales ou collectives ont été publiées sur le portail. Ces déclarations ont été téléchargées

plus de 2 600 fois, celles du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Union européenne et du Groupe des pays les moins avancés étant les plus demandées.

#### **Permettre aux missions permanentes et aux clients du Secrétariat de réaliser des économies directes**

32. Au cours des délibérations des six grandes commissions, lors de la session ordinaire de l'Assemblée générale, à la fin de 2012, les États Membres ont fait 2 604 déclarations. Si on suppose que chacune a en moyenne trois pages et doit être tirée à 350 exemplaires, cela signifie que près de 2 millions de feuilles sont nécessaires, ce qui coûte plusieurs centaines de milliers de dollars pour les missions permanentes à New York. L'application intégrale du modèle PaperSmart pourrait ainsi leur permettre de réaliser d'importantes économies financières et humaines. Au lieu d'avoir à réviser une déclaration ou à la fournir pour archivage, on peut, grâce audit modèle, la remplacer facilement sans avoir à tirer de nouveaux exemplaires en papier.

33. Les économies réalisées grâce aux services PaperSmart lors des séances des conseils d'administration des fonds et programmes des Nations Unies ont été répercutées sur les programmes de pays. La première session du Conseil d'administration d'ONU-Femmes tenue en mode PaperSmart à la fin de 2012 a permis à elle seule d'économiser 100 000 dollars, que l'Entité a décidé d'affecter à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles à l'échelle nationale.

#### **Faciliter la participation aux séances à partir des capitales**

34. Le modèle d'activité PaperSmart permet aux autorités nationales d'assister en observateurs, depuis leur pays, aux séances tenues dans les différents centres de conférence. Il arrive en effet souvent que ces autorités aient un intérêt particulier pour tel ou tel point de l'ordre du jour; le portail leur permet alors de suivre les débats correspondants. Il met aussi à leur disposition, sans se limiter aux documents officiels, l'ensemble des documents concernant une séance, traditionnellement distribués uniquement aux personnes se trouvant sur place.

#### **Disposer d'un outil unique pour toutes les séances**

35. À l'instar d'Umoja, le portail PaperSmart pourrait remplacer les nombreux outils mis au point par les différents services au fil du temps. Dès qu'il sera entièrement fonctionnel, les représentants retrouveront tous la même présentation et les mêmes fonctionnalités pour les réunions ou conférences où que ce soit. Alors que la plupart des outils existants ne satisfont pas aux exigences de la continuité des opérations, du multilinguisme et de l'accessibilité, le portail dispose de la masse critique nécessaire pour proposer aux États Membres des services de qualité.

#### **Préparer l'Organisation des Nations Unies à s'adapter aux tendances numériques mondiales**

36. Les tendances numériques mondiales se manifestent aussi dans les salles de réunion, où un nombre croissant de participants disposent d'appareils mobiles. L'accès numérique à l'information est donc de plus en plus demandé. En s'inscrivant dans cette tendance et en créant le modèle PaperSmart, l'Organisation jette les bases de l'avenir.

**Amélioration de la gestion des connaissances**

37. Les documents des séances et conférences des organismes des Nations Unies tenues en mode PaperSmart sont en permanence d'accès facile, ce qui fait de ce modèle un outil précieux de gestion des connaissances. Un arrivant à une mission permanente ou au Secrétariat pourra s'imprégner des séances passées en prenant connaissance des points à l'ordre du jour, des documents et des données, y compris les déclarations, les fichiers audio et les communiqués de presse, regroupés sur un site unique et commode. Des ressources considérables destinées à former des nouvelles recrues seront ainsi économisées. De plus, les utilisateurs du portail retrouveront la même présentation et les mêmes fonctionnalités quels que soient l'organe ou la réunion, et pourront continuer à utiliser cet outil s'ils sont transférés dans un autre lieu d'affectation ou s'ils retournent dans leur pays.

**Accessibilité des participants ayant une déficience visuelle ou auditive**

38. Dans l'esprit de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, l'accessibilité est directement prise en compte par le modèle PaperSmart, dont l'infrastructure satisfait à certaines de ses dispositions. Le portail PaperSmart est accessible dans toutes les langues officielles aux malvoyants, qui peuvent désormais utiliser les lecteurs d'écran, outils qui convertissent le texte en contenu audio. Il permet aussi aux malentendants de suivre les séances grâce à des sous-titres ou, lorsque ce service est assuré, à la retransmission des interprétations en langue des signes. Inaugurée en juin 2012, à l'initiative du pays organisateur, à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, cette méthode a reçu un accueil favorable de la part de plusieurs organes.

**Réduire les déchets**

39. Lorsque des exemplaires en papier sont distribués à tous les participants en début de séance, une fois celle-ci terminée, un nombre considérable de copies sont jetées. Le modèle PaperSmart permet de limiter ce gaspillage. Ainsi, alors qu'à la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en 2011 à Durban (Afrique du Sud), 2,5 millions de feuilles de papier avaient été utilisées pour l'impression des documents. Le recours aux services de PaperSmart à la dix-huitième session tenue en 2012 à Doha a permis d'en économiser plus de 2 millions, soit l'équivalent de plus de 250 arbres, ce qui représente une assez grande futaie.